

# ***Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Lignon du Velay***

***Réunion de la Commission Locale de l'Eau  
22 mai 2013  
Lapte***





1 - Présentation de la nouvelle animatrice et réajustement du calendrier

2 – Présentation de l'avis de la CLE sur le SDAGE en cours de révision

3 - Discussion/validation du diagnostic environnemental et de l'analyse socio-économique

4 - Présentation de la suite de l'élaboration : le scénario tendanciel

5 - Questions diverses :

sur demande de la FDPPMA, présentation des projets d'Aménagement du Crouzet et du Chaudier (gérés par le Syndicat des Eaux de Tence)



# 1 – Calendrier d'élaboration du SAGE

- Rappel des étapes de l'élaboration d'un SAGE :

État des lieux	Etat initial	Bilan des connaissances existantes et manques
	Diagnostic	Synthèse du fonctionnement du bassin versant, définition des enjeux principaux
Scénario tendanciel		L'avenir du bassin versant sans SAGE
Scénarios contrastés		Différents plans d'action basés sur des solutions locales pour répondre aux objectifs du SDAGE et de la DCE
Choix de la stratégie		Choix du consensus d'action, évaluation du coût et détermination des maîtres d'ouvrages
Rédaction du SAGE		Rédaction du règlement et de Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

Validé par la CLE  
le 27 avril 2012

En cours, validation  
prévue le 22 mai 2013



# 1 – Calendrier d'élaboration du SAGE

**Pour les phases Diagnostic au Choix de la Stratégie : Appui d'un prestataire extérieur**

Acté par la Commission Locale de l'Eau du 14 septembre 2011

Marché en cours avec le groupement de bureaux d'études CESAME / Autrement Dit

2013				2014				2015
1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.
<b>Diagnostic</b>		<b>Scénario tendanciel</b>		<b>Scénarios contrastés</b>				<b>Choix de la stratégie</b>
- Janvier : nouvelle animatrice	- Avril : Bureau	Juin : entrées	- début juil ou sept : bureau	- octobre : bureau	-février : bureau	Pas de concertation élections municipales, → recomposition de la CLE	Juil et sept : CLE	- Octobre : bureau - Janvier : CLE - Novembre : commissions - Février : bureau - Décembre : bureau - Mars : commissions + CLE
- Mars : commissions	-Mai : CLE	- fin septembre : CLE	-décembre : commissions					



## 2 – Avis de la CLE sur la révision du SDAGE

La révision du SDAGE comprend 3 grandes étapes :

- (1) **l'identification des questions importantes** auxquelles le SDAGE devra répondre,
- (2) **la mise à jour de l'état des lieux** des eaux du bassin et **le bilan à mi-parcours** du programme de mesures,
- (3) **l'élaboration du projet de SDAGE** révisé et de son programme de mesures associé.

2012	2013	2014	2015		
		(3) projet de SDAGE révisé	Consultation public	Consultation assemblées	adoption
	(2) Etat des lieux bassin				
(1) questions Importantes	Consultation assemblées Consultation public				



## 2 – Avis de la CLE sur la révision du SDAGE

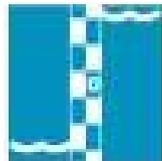
4 questions importantes identifiées :



Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques aujourd'hui et pour les générations futures ?



Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ?



Comment partager la ressource disponible ? Comment adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses ?



Comment s'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et demain ? Comment mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace ?



## 2 – Avis de la CLE sur la révision du SDAGE



Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques aujourd'hui et pour les générations futures ?

### Pistes d'actions proposées

- Maîtriser l'usage des pesticides et des engrais minéraux et organiques **et accompagner et mettre en valeur les productions respectueuses de l'environnement de ces secteurs**
- Fédérer les acteurs d'une même filière d'activités ou sur un même territoire pour réduire d'avantage les pollutions diffuses **et assurer un retour vers les acteurs engagés**
- Aménager le territoire pour adapter l'occupation des sols dans les secteurs les plus vulnérables aux pollutions diffuses
- Garantir le niveau de collecte et de traitement des eaux usées dans la durée **+ proposer d'éviter les rejets directs lorsque le milieu récepteur est particulièrement sensible**
- Mieux gérer les eaux de pluie qui se chargent de pollution en ruisselant sur les sols
- Améliorer la recherche des substances chimiques potentiellement dangereuses, renforcer la connaissance et innover pour les réduire à la source **observation : mobiliser les moyens de la recherche sur le traitement et la capture (dans eau, sédiments) plutôt que sur recensement**



## 2 – Avis de la CLE sur la révision du SDAGE



Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ?

### Pistes d'actions proposées

- Poursuivre l'effort pour empêcher toute nouvelle dégradation et restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau
- Sauvegarder et restaurer les zones humides et les services qu'elles rendent
- Mieux préserver la biodiversité en protégeant les milieux et les espèces remarquables de notre bassin, notamment les poissons migrateurs
- Poursuivre l'amélioration de la connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et la prise de conscience des services qu'ils rendent

**Observation : ne pas perdre de vue les têtes de bassin**

- vigilance vis-à-vis des pressions morphologiques et surtout hydrologiques
- prise en compte de la fragilité socio-économiques de ces territoires → adéquation moyens



## 2 – Avis de la CLE sur la révision du SDAGE



Comment partager la ressource disponible tout en garantissant le bon fonctionnement des milieux aquatiques ? Comment adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses ?

### Pistes d'actions proposées

- Approfondir la prise en compte du changement climatique dans la gestion de l'eau, + garantir une équité de traitement entre les usagers amont et aval d'une même ressource
- Assurer en priorité l'alimentation en eau potable, aujourd'hui et pour le futur, en limitant l'impact sur les milieux aquatiques
- Poursuivre les économies d'eau dans tous les usages ; revenir à l'équilibre là où les prélèvements sont intenses et créent un déficit de la ressource
- Etudier la possibilité de stocker l'eau disponible en hiver pour l'utiliser à d'autres saisons, tout en préservant prioritairement l'AEP et la vie des milieux aquatiques
- Sauvegarder ou retrouver le caractère naturel et la qualité écologique des espaces inondables par les crues ou les submersions marines
- Aménager différemment le territoire pour ne pas aggraver les ruissellements et les inondations qu'ils peuvent provoquer
- Rajout d'une piste d'action : affirmer le rôle des zones humides dans le soutien d'étiage en les préservant et les restaurant



## 2 – Avis de la CLE sur la révision du SDAGE



Comment s'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et demain ? Comment mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace ?

### Pistes d'actions proposées

- Assurer la mise en œuvre concrète sur le territoire des priorités d'action définies par les SAGE
- Mobiliser et accompagner des maîtres d'ouvrage pour conduire des programmes d'amélioration de l'état des eaux
- Mieux articuler la stratégie pour l'eau portée par le SDAGE avec les autres politiques publiques (agriculture, énergie, transports...) et en particulier avec les plans d'aménagement du territoire et d'urbanisme
- Toujours acquérir des données et des connaissances sur les enjeux de la gestion de l'eau sur les territoires, les rendre accessibles, compréhensibles et exploitables
- Continuer l'information et la sensibilisation des habitants pour une implication large de leur part
- Hiérarchiser les priorités d'action et optimiser les moyens humains et financiers dans un contexte de restrictions budgétaires



## 2 – Avis de la CLE sur la révision du SDAGE



Comment s'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et demain ? Comment mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace ?

→ Proposition d'ajout des pistes d'actions suivantes :

- simplifier les procédures et le nombre d'interlocuteurs,
- simplifier la réglementation et notamment les contraintes administratives
- créer des tribunaux dédiés à la police de l'eau

→ D'une manière générale, intégrer les principes suivants :

- développer la solidarité aval/amont soit urbain/rural
- limiter le coût des actions et des outils de l'eau



## 5 - Questions diverses

sur demande de la FDPPMA, présentation des projets d'Aménagement du Crouzet et du Chaudier (gérés par le Syndicat des Eaux de Tence)



# ***Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Lignon du Velay***

***Réunion de la Commission Locale de l'Eau  
22 mai 2013***

***Lapte***

